Mode d'emploi de la pompe Perfect série 5000 / 7000 / 10000 / 13000 / 16000

Nous vous remercions d'avoir choisi un produit de qualité allemande.
Lisez attentivement le mode d'emploi avant la première installation et familiarisez-vous avec les fonctionnalités de la pompe. Conserver précieusement ce document pour un usage ultérieur.

1° Consignes générales avant l'utilisation.

La pompe Perfect est construite exclusivement pour le refoulement d'eau d'étang vers des filtres d'étang, des cascades ou des ruisseaux. La pompe ne doit jamais servir à refouler des liquides autres que de l'eau. L'usage à des fins autres que celles pour laquelle la pompe est prévue, et/ou une mauvaise utilisation peuvent entraîner des risques de détérioration ou de destruction de l'appareil, voire d'accident pour l'utilisateur.
La Pompe Perfect est prévue pour refouler de l'eau chargée de particules d'un diamètre maximum de 8 mm de l'étang vers un filtre d'étang. Elle est équipée d'un thermorupteur qui se charge d'arrêter automatiquement la pompe en cas de surchauffe. Lorsque le moteur de la pompe est refroidi, la pompe se remet en marche d'elle même.
ATTENTION: Toujours débrancher la fiche du réseau avant de nettoyer ou d'effectuer des travaux d'entretien sur la pompe ! La pompe ne peut être utilisée que lorsqu'il n'y a personne dans l'eau. Toujours débrancher la fiche de tous les appareils qui se trouvent dans l'étang avant d'entrer en contact avec l'eau !
Les caractéristiques concernant la puissance de la pompe se trouvent sur la plaquette signalétique.
La responsabilité du fabriquant est automatiquement annulée, tout comme l'autorisation d'utiliser la pompe en cas d'usage non conforme ou de transformation de ladite pompe (câble coupé par exemple).
EN CAS D'ACCIDENT SEULE LA RESPONSABILITE DE L'USAGER POURRA ÊTRE ENGAGEE SI CELUI-CI A DETOURNE LA POMPE DE L'UTILISATION PREVUE PAR LE FABRIQUANT, SI IL L'A TRANSFORMEE, MODIFIEE OU DETERIOREE. AUCUNE GARANTIE NE POURRA ETRE ACCORDEE DANS CES CAS SUS NOMMES.

2° Contenu de la boîte

Séries Perfect 5000 / 7000 / 10000
Les pompes 5000, 7000 et 10000 sont livrées avec 1 raccord taraudé à bague libre de 1''½ cannelé 32 et 40 mm. La clé alène inclue permet d'ouvrir la cage crépine et la volute de la pompe en cas de besoin.
Séries Perfect 13000 et 16000
Les pompes Perfect 13000 et 16000 sont livrées avec 2 raccords taraudés à bague libre de 1''½ cannelé 32 et 40 mm. La clé alène inclue permet d'ouvrir la cage crépine et la volute de la pompe en cas de besoin.
Un accessoire est fourni qui permet soit une 2eme aspiration (Skimmer de surface par exemple), soit de délester de débit (voir point 5).

3° Raccordement au réseau électrique

Raccorder la pompe uniquement sur un réseau de courant alternatif 230 V. La prise électrique doit être installée selon les normes en vigueur de sécurité liées à un usage domestique. Toute humidité est à proscrire au lieu de raccordement au réseau. L'usage d'un disjoncteur différentiel 30 mA (en accord avec la norme EN 61008-1) est obligatoire.
L'utilisation de la pompe dans l'étang de jardin ainsi que dans la zone protégée qui l'entoure est autorisée uniquement si la prise de courant est installée selon la norme DIN VDE 0100 partie 702. Si vous avez des doutes concernant le raccordement au réseau électrique, demandez conseil à un électricien compétent près de chez vous.
Le câble de la pompe doit être protégé contre des dommages éventuels, en particulier lorsqu'il existe un risque de contact direct avec des outils de jardinage comme par ex. les tondeuses, des enfants ou des animaux. Si une allonge est nécessaire pour raccorder la pompe, il faut s'assurer que celle-ci est équipée d'un raccordement à la terre et qu'elle est homologuée pour un usage à l'extérieur. Cette règle vaut également pour les installations, les câbles et autres lignes de raccordement. Toutes les installations pour les étangs doivent satisfaire aux normes nationales et internationales de montage.
Le remplacement ou la réparation du câble électrique de la pompe ne peuvent être effectués que par le fabriquant.
La garantie est systématiquement annulée si des réparations sont tentées ou effectuées sur la pompe ou si la partie moteur de celle-ci est ouverte ou même a simplement tenté de l'être par toute autre personne que le fabriquant. De plus, le fabriquant décline toute responsabilité pour les dommages qui peuvent en découler.
EN CAS D'ACCIDENT SEULE LA RESPONSABILITE DE L'USAGER POURRA ÊTRE ENGAGEE SI CELUI-CI A DETOURNE LA POMPE DE L'UTILISATION PREVUE PAR LE FABRIQUANT, SI IL L'A TRANSFORMEE, MODIFIEE OU DETERIOREE. AUCUNE GARANTIE NE POURRA ETRE ACCORDEE DANS CES CAS SUS NOMMES.

4° Mise en service

Indication: Il faut tenir compte du fait que l'utilisation de tuyaux de petit diamètre peut entraîner une limitation du débit d'eau (avec un tuyau de petit diamètre et contrairement à une idée reçue on ne gagne pas de pression, c'est le contraire, mais on gagne inutilement de la vitesse). Plus le diamètre du tuyau est important, meilleures sont les prestations de la pompe. Ceci est particulièrement valable pour les tuyaux d'une longueur d'au moins 5 mètres.
Lorsque le diamètre du tuyau est déterminé, si c'est nécessaire, couper la partie cannelée de trop petit diamètre. Elle est responsable d'une grande perte de débit si elle est conservée. Voir illustration :

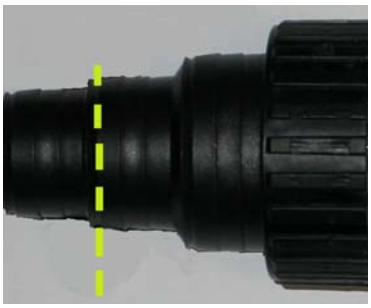

Couper le raccord cannelé au diamètre le plus large en fonction du tuyau choisi (voir Photo)

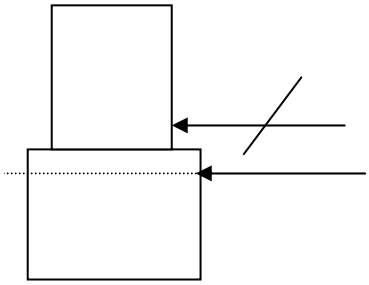

Visser la bague libre taraudée sur la pompe après avoir vérifié que le joint plat est en place au fond du raccord. Couper le tuyau à la longueur souhaitée et l'emboîter sur la partie cannelée du raccord. Afin d'éviter que le tuyau se désolidarise du raccord, utiliser un collier de serrage pour le fixer. La pompe peut maintenant être mise en place dans l'étang. Elle doit être délicatement posée et ne doit pas être suspendue au bout du câble électrique ou du tuyau. Il faut s'assurer que la pompe est complètement noyée et qu'elle est de niveau. Le moteur de la pompe dispose du refroidissement nécessaire uniquement si elle se trouve totalement sous la surface de l'eau. La pompe ne peut jamais fonctionner sans eau, c. à d. sans circulation d'eau en son intérieur qu'est sa volute.
Si la pompe se trouve dans de l'eau boueuse ou s'il existe un risque d'affaissement du sol, la pompe doit être placée sur un sol stable, mieux, surélevée du fond afin d'éviter que la crépine d'aspiration se bouche.
Indication: Pour obtenir un rendement optimal de la pompe, éviter les longueurs de tuyau trop importantes. Ceci est possible en immergeant la majeure partie du tuyau sous la surface de l'eau de l'étang jusqu'au plus près possible du filtre d'étang ou d'une lampe UV.
La pompe se met en marche dès qu'elle est branchée sur le réseau électrique.

5° Double aspiration/Délestage du débit de sortie

Un accessoire est fourni avec les modèles 13000 et 16000. Il permet soit une 2eme aspiration (Skimmer de surface par exemple), soit de délester de débit de sortie.

Dans le premier cas, il se branche sur l'aspiration de la pompe, partiellement à l'intérieur de la crépine. La partie filetée qui reste en dehors de la crépine permet de connecter une 2eme aspiration. Le raccord est réglable et permet de modifier le débit dans chaque aspiration (crépine ou externe).
Dans le 2eme cas, il se branche sur la sortie de la pompe à l'extérieur de la crépine. Il permet, en cas de besoin, de libérer le surplus de débit directement dans le bassin juste après la pompe et donc de réduire au flux réel désiré sans pour autant brider la pompe et créer un risque de dysfonctionnement.

6° Nettoyage / entretien

ATTENTION: Toujours débrancher la fiche du réseau électrique avant de nettoyer ou d'effectuer des travaux d'entretien sur la pompe !
Retirer la pompe de l'eau. A l'aide de la clé alène fournie, ouvrir la cage crépine en dévissant les quatre vis en inox qui se trouvent dans la partie inférieure de celle-ci. Retirer la pompe de la cage et nettoyer cette dernière.
Le rotor de la pompe peut éventuellement être bloqué. Contrôler en essayant de tourner la turbine à la main ; jamais avec un outil. ATTENTION: risque d'accident ! Travaillez toujours HORS TENSION ! Si cela ne fonctionne pas, dévissez les 4 vis qui se trouvent à l'avant du couvercle de pompe, où se trouve le rotor. Retirez le couvercle de pompe et sortez le rotor. Eliminez les dépôts de saletés. S'il s'avère que le rotor ou l'unité complète sont encrassés par des dépôts calcaires, faites dissoudre le calcaire avec du vinaigre sans jamais essayer de tirer de force. Une fois le calcaire totalement dissous par une ou plusieurs applications de vinaigre l'unité peut être sortie et nettoyée entièrement avec un chiffon qui ne peluche pas (une peau de chamois par exemple). Rincer ensuite l'unité avec de l'eau claire.
Le nettoyage terminé, replacer la pompe dans sa cage crépine (attention, l'insérer dans les encoches prévues) et refermer cette dernière à l'aide des vis en inox d'abord en replaçant et vissant modérément les 4 puis en finissant le serrage de chacune sans forcer.
Plusieurs nettoyages par saison peuvent être nécessaire selon l'état de l'eau de l'étang.

7° Remisage en hiver

A l'annonce des gelées entreposer la pompe à l'abri du gel (dans une pièce chauffée) dans un seau rempli d'eau. En procédant ainsi, on évite les dépôts de calcaire supplémentaires.
La pompe peut rester dans l'étang sans aucun problème tant que la température de l'eau dépasse + 4° C.
Lors du remisage de la pompe, on peut également opter pour la méthode alternative suivante : démonter la pompe comme décrit dans la partie « Nettoyage / entretien », la nettoyer et l'entreposer dans de l'eau.

8° Garantie

RAPPEL :

EN CAS D'ACCIDENT SEULE LA RESPONSABILITE DE L'USAGER POURRA ÊTRE ENGAGEE SI CELUI-CI A DETOURNE LA POMPE DE L'UTILISATION PREVUE PAR LE FABRIQUANT, SI IL L'A TRANSFORMEE, MODIFIEE OU DETERIOREE. AUCUNE GARANTIE NE POURRA ETRE ACCORDEE DANS CES CAS SUS NOMMES.

Pour autant que la pompe ne fasse pas l'objet d'une utilisation non-conforme, qu'elle soit utilisée comme pompe d'étang, qu'elle soit installée et utilisée correctement, et que selon notre appréciation il n'est pas question de dégradations volontaires, la pompe est couverte par une garantie de 5 ans qui prend effet lors de l'achat de la pompe. Conserver

soigneusement ce document et activez votre garantie en renvoyant le document tel qu'indiqué sur le certificat. Les pièces d'usure telles que le rotor de pompe ne sont pas couvertes par la garantie.
Les dommages qui résultent d'un montage ou d'un remisage erroné ou non autorisé, ainsi que les dégâts qui résultent des dépôts calcaires ne sont pas couverts par la garantie.
La responsabilité du fabriquant se limite exclusivement à la réparation ou à l'échange d'une pompe qui présente des défauts de fabrication ou de fonctionnement. La garantie n'est pas cessible à des tiers. Les droits à la protection du consommateur prescrits par la loi sont ainsi respectés.

9° Mise au rebut

Evacuer la pompe conformément aux dispositions nationales en vigueur. Demander conseil à ce sujet auprès des organismes locaux de recyclage du matériel électrique.

10° Déclaration de conformité CE

Ce produit est déclaré conforme à la Directive CE EMC (89/336/CEE) ainsi que la directive basse tension (2006/95/CE). Les normes harmonisées suivantes ont été appliquées : EN 60335-1, EN 60335-2-41, EN 55014-2, EN 61000-3-2, EN 61000-3-3.

11° Consignes de sécurité

Le fabriquant a conçu cette pompe selon les connaissances techniques actuelles et les normes de sécurité en vigueur à l'heure actuelle. Malgré cela, cet appareil peut présenter des risques pour les personnes et les objets s'il est utilisé de mauvaise façon, s'il est utilisé à des fins autres que celle à laquelle il est destiné, ou encore lorsque les consignes de sécurité ne sont pas respectées.
Pour des raisons de sécurité : Les enfants et les adolescents de moins de 16 ans, ainsi que les personnes qui ne sont pas aptes à discerner les dangers éventuels ou ne sont pas familiarisées avec ce mode d'emploi, ne peuvent pas utiliser cet appareil !
Toutes les installations effectuées avec cet appareil ne peuvent l'être qu'en accord avec le présent mode d'emploi. L'association de l'eau et de l'électricité peut, si on s'y prend sans discernement, ou si les raccordements ne sont pas faits selon les prescriptions, présenter un danger pouvant entraîner la mort. Ne faites fonctionner l'appareil que lorsqu'il n y a personne dans l'eau !
Retirez toujours la prise de tous les appareils qui se trouvent dans l'eau avant d'entrer en contact avec l'eau ! Assurez-vous que l'appareil est protégé par un disjoncteur différentiel dont le courant de déclenchement nominal ne dépasse pas 30 mA (EN 61008-1).
Raccordez l'appareil uniquement à des prises murales installées conformément aux prescriptions et utilisez uniquement des installations munies d'un raccordement à la terre qui sont homologuées pour un usage à l'extérieur. L'appareil ne peut pas être mis en marche en cas de défectuosité des prises ! Si le câble de raccordement est endommagé, son remplacement intégral doit être effectuée uniquement par le fabriquant afin d'éviter tout danger. N'apportez jamais de modifications techniques à / sur l'appareil. Ne faites jamais fonctionner l'appareil sans circulation d'eau ! Ne jamais utiliser cette pompe pour le refoulement de liquides autres que de l'eau ou tout autre usage que de pousser de l'eau pure.
Rangez soigneusement le mode d'emploi et dans en cas de doute consultez-le.

12° Anomalies de fonctionnement et remèdes

Anomalie	Origine	Remède
La pompe ne démarre pas	Pas de tension du secteur	Vérifier la tension du secteur Contrôlez les tuyaux et nettoyer la pompe si nécessaire
La pompe ne refoule pas	La volute et/ou le rotor de la pompe est bouché	Nettoyer la volute et/ou le rotor de la pompe Si nécessaire, réduire la longueur du tuyau autant que possible.

Certificat de garantie

Modèle de pompe: Perfect série 5000 / 7000 / 10000 / 13000 / 16000[(1)]
Numéro série : ……..

A remplir par le revendeur/installateur :
Date achat : ……..
Coordonnées revendeur/installateur :
…….
…….
…….
…….
…….

Cachet Revendeur

A remplir par l'utilisateur final :

Mr / Mme / Melle[(1)] : ……..
Adresse : …….
CP : ……. Ville : ……. Pays : ……..

La pompe va être installée pour **un Etang avec poisson / bassin baignade / autre**[(1)]
Le bassin a un volume global de : ……. **m³ / L**[(1)]

Pour activer la garantie, renvoyer ce formulaire :

- Par Fax :
  Pour la France : + 33 1 70.24.78.85.
  Pour la Belgique et le Luxembourg : + 32 4 240.41.52.

- Sur Internet : www.aquatic-science.com/perfect.php

- Par courrier à l'adresse :
  Aquatic-Science
  BP22
  4040 Herstal 1
  Belgique

(1) biffez les mentions inutiles

aquatic science

www.aquatic-science.com